



GRAD-S

FICHE INTERVIEW

SÉRIE FEMMES **Fe4**

## Le travail d'une paysanne animatrice et ses conseils aux bailleurs de fonds (Entente de Koungheul, Sénégal)

ORIGINE	COMMENTAIRE	MOTS CLÉS
Interview de Ndeye TOP par Benoît Lecomte, 2 mars 1998	Une paysanne, animatrice rurale, qui travaille depuis 1982 au sein d'une association paysanne locale, cela n'est pas courant. Elle est fondée à donner des conseils aux partenaires, d'autant qu'elle les rencontre aussi à d'autres niveaux (régional et national comme membre du Conseil d'Administration d'une fédération nationale d'Organisations Paysannes.	organisations paysannes ; femmes ; société traditionnelle ; relations de genre ; bailleur de fonds ; pouvoir ; émancipation.

Ndeye Top, Responsable en communication de l'Entente de Koungheul :

"Je suis là depuis le début dans l'Entente. J'étais animatrice. L'Entente avait des difficultés pour avoir une femme intellectuelle qui pourrait aider les femmes à faire des activités. Quand ce défi-là a été posé au niveau de l'Entente, les responsables m'ont contacté pour me demander si je voulais faire de l'animation avec les femmes. C'est comme cela que je suis rentrée dans l'Entente. Au niveau de l'Inter-Ententes, j'ai des responsabilités parce que je fais partie de la commission Promotion-Féminine. Au niveau de la FONGS, j'ai également des responsabilités : je suis membre du Conseil d'Administration, membre du Conseil Général et responsable de la Promotion Féminine pour la région de Kaolack.

Le fait d'être moi-même une femme ne m'a jamais amené de problèmes dans mon travail. A la naissance de l'Entente, on avait des difficultés parce que les maris ne voulaient pas laisser leurs femmes. Mais on a réussi à sensibiliser les hommes à ce problème. Et maintenant, avec l'évolution et le changement, les femmes voyagent plus que les hommes. Moi, en tant qu'animatrice, je suis à 35 km du village de mon mari.

Ce que je conseille aux partenaires :

1. D'abord, il faut qu'ils connaissent très bien l'association qu'ils veulent appuyer. Connaître les statuts et le règlement intérieur des associations pourra aider le bailleur à bien travailler. Car ne pas connaître les buts précis, les statuts, les règlements intérieurs de cette association, tôt ou tard, cela va créer des problèmes. C'est pourquoi je dis qu'à chaque fois qu'un partenaire veut aider une association, il doit faire des recherches pour la connaître. Savoir sur quoi elle est basée. C'est essentiel.
2. Un autre conseil est d'essayer d'imposer aux associations, pour chaque projet qu'elles veulent soumettre à un partenaire, de faire des femmes une priorité. Parce qu'au niveau des groupements, on voit que les femmes n'ont pas beaucoup de responsabilités ; donc il serait très important pour les bailleurs d'aider les femmes, de les "prioriser". Comment faire pour que les projets aillent plus vers les femmes ? D'abord dans chaque projet, il faut essayer de créer des entrepreneuriats féminins. Si une association te présente un projet, il faut que l'on voit s'il y a des activités rentables qui vont appuyer les femmes. Une autre idée est de faire des journées de sensibilisation pour attirer les femmes vers l'association. Et puis si le bailleur a délégué une femme auprès d'une association et que les femmes du groupement la voient, cela poussera celles-ci à s'engager peut-être plus. Il y a eu le cas avec l'ONG hollandaise NOVIB. Leur délégué était une femme : Monika. Lorsque les femmes, lors de notre première réunion, ont vu Monika, elles étaient vraiment très contentes. Monika aussi parce qu'elle voulait aider, favoriser, appuyer les femmes du groupement.
3. Un dernier conseil est de dire à chaque bailleur qu'après chaque programme ou projet, il faut faire une petite évaluation ou un suivi. Cela peut aider l'association, mais également le bailleur, pour faire une bonne gestion."